



République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Mairie d'Aragnouet



AVIS

Le Maire informe la population qu'une réunion publique du conseil aura lieu

Le vendredi 23 avril à 17 h 30

A LA MAIRIE

- Adoption du compte rendu de la précédente réunion
- Droit de préemption sur les ventes
- Logements et locaux communaux (attribution, renouvellement de bail, modification...)
- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Affectation de résultat 2020
- Approbation du budget primitif 2021
- Vote des taux de la fiscalité locale
- Indemnité au trésorier
- Fixation de la durée d'amortissement pour les transferts de crédit
- Loyer des locaux commerciaux appartenant à la commune suite à la saison blanche de l'exploitation de la station de Piau Engaly
- Fixation des tarifs secours sur pistes hiver 2021/2022
- Acceptation de l'indemnité versée par le GAN dans le sinistre relatif au dégât des eaux de la résidence communale Le 1850
- Demande de subvention pour les travaux GSM téléphonie mobile
- Distribution maîtrisée du bois de chauffage aux habitants
- Projet de révision d'aménagement forestier proposé par l'ONF forêt indivise Aragnouet-Vignec
- Questions diverses

Aragnouet, le 13/04/21

LE MAIRE,

Jean MOUNIQ.



En raison des mesures sanitaires en vigueur, l'accueil du public est limité à six personnes.